

<https://www.aefinfo.fr/depeche/716733-88-des-enseignants-ont-fait-au-moins-une-heure-s...>

Antonin Gouze

5 min read

88 % des enseignants ont fait au moins une heure supplémentaire en 2022-2023, un tiers a adhéré au pacte (Depp)

"74 % des enseignants éligibles au dispositif font au moins une heure supplémentaire annuelle, soit une hausse de 0,8 point entre 2022 et 2023", indique la Depp dans une note d'information parue le 23 août 2024. Les hommes font plus souvent des HSA que les femmes et perçoivent donc une rémunération supplémentaire de 24 % supérieure à celle des femmes sur l'année (3 860 € contre 3 110 €). La Depp dévoile aussi que 29 % des enseignants des établissements du second degré ont adhéré au pacte enseignant, un chiffre qui atteint 48 % dans le secteur privé sous contrat et 23 % dans le secteur public.



29% des enseignants ont adhéré au pacte à la rentrée 2023, indique la Depp dans sa note du 22 août 2024. Shutterstock

"Pendant l'année scolaire 2023-2024, le service hebdomadaire moyen d'un enseignant du second degré est de 18 heures et 34 minutes, dont 1 heure et 43 minutes d'HSA", indique la Depp dans une note d'information parue le 22 août 2024.

Les professeurs qui effectuent en moyenne le plus d'heures d'enseignement sont ceux de Segpa (19 h 36 min) et des formations professionnelles au lycée (19 heures), tandis qu'en REP+, le service hebdomadaire total est de 19 h 30 min, précise le service statistique du MENJ.

Par ailleurs, le service hebdomadaire habituel d'un enseignant est de 18,9 heures pour les hommes, contre 18,4 heures pour les femmes.

Une hausse du nombre d'heures supplémentaires année (HSA) en 2023

À la rentrée 2023, 74 % des enseignants éligibles au dispositif font au moins une HSA, note la Depp, soit une hausse de 0,8 point entre 2022 et 2023.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'enseignants à temps partiel qui font des HSA (+ 40,4 % par rapport à 2022), depuis qu'ils y sont devenus éligibles en 2022. Ainsi, à la rentrée 2023, 35 % d'entre eux réalisaient des HSA.

Parmi les personnels éligibles, les hommes font plus souvent des HSA que les femmes (77 % contre 72 %), et effectuent en moyenne 2,0 HSA contre 1,6 pour les femmes. Ainsi une femme qui fait des HSA perçoit en moyenne 3 110 € sur l'année contre 3 860 € pour un homme (soit 24 % en plus pour les hommes).

Par rapport à 2022, les enseignants qui font des HSA sont en moyenne davantage rémunérés : +310 € pour les femmes et +370 € pour les hommes.

Les hommes effectuent davantage d'heures supplémentaires effectives (HSE)

Concernant les HSE, (heures ponctuelles qui ne font pas partie du service total des enseignants) sur l'année scolaire 2022-2023, les hommes en ont également réalisé davantage : 28 heures 06 minutes (pour une rémunération de 1 350 €), contre 22 heures 24 minutes pour les femmes (1 030 € de rémunération supplémentaire).

Ces écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont ainsi principalement dus à ce différentiel d'HSE effectuées, ainsi qu'à "la part plus forte des hommes dans les corps les mieux rémunérés", précise la Depp.

Si l'on considère HSA et HSE, au cours de l'année 2022-2023, 88 % des enseignants ont fait au moins une heure supplémentaire et 50 % ont cumulé des HSE avec des HSA. Et en moyenne, un enseignant a perçu 3 190 € grâce aux HSA et HSE effectuées sur la période.

Trois enseignants sur dix ont adhéré au "pacte"

La Depp fait également un état des lieux sur l'adhésion au pacte enseignant : à la rentrée 2023, 29 % des enseignants des établissements du second degré y avaient adhéré, un chiffre qui a atteint 34 % en incluant les enseignants engagés après la rentrée (mai 2024). Ce chiffre est de 48 % dans le secteur privé sous contrat et de 23 % dans le secteur public.

Le pacte est particulièrement répandu parmi les P.L.P. (36 % d'adhésion), tandis qu'il n'est pas très plébiscité par les enseignants agrégés et de chaires supérieures (14 %) et de formations générales et technologiques en lycée (19 %). Le taux d'enseignants engagés dans le Pacte varie aussi selon les académies, précise la Depp.

Les missions les plus utilisées par les enseignants sont le remplacement de courte durée (17 % des enseignants), le dispositif Devoirs faits (9 %) et la mission "Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique" (8 %). Concernant cette dernière mission, il y a un fort différentiel entre la part d'enseignant du public (5,9 %) et la part d'enseignants du privé sous contrat l'ayant choisie (17,7 %).

Enfin, la Depp note que, 14 % des enseignants cumulent plusieurs types de Pacte, dont 23 % des enseignants dans le privé et 12 % dans le public.